



CONSEIL NATIONAL DU SIDA
25-27 RUE D'ASTORG
75008 PARIS
T. 33 [0]1 40 56 68 50
F. 33 [0]1 40 56 68 90
CNS.SANTE.FR

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

INTERNATIONAL

FR

16 FÉVRIER 2007

L'AFFAIRES DES INFIRMIÈRES BULGARES

Le Conseil national du sida s'émeut en tant qu'instance d'avis et de conseil auprès des autorités publiques française de la confirmation de la condamnation à mort des soignants bulgares et palestinien.

Une quinzaine de jours avant le verdict du second procès de décembre 2006, la revue britannique Nature publiait une expertise qui démontrait, à partir d'une analyse du génome du VIH et du virus de l'hépatite C, que le virus était antérieur à la venue du personnel médical Bulgare et Palestinien.

Alors que de très nombreuses instances scientifiques internationales, 114 lauréats du prix Nobel et récemment des professionnels de santé français se sont élevés contre ce jugement sans fondement, le Conseil national du sida sollicite les autorités publiques de notre pays pour une intervention à la hauteur de l'urgence de la situation.